**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 54 (1946)

Heft: 2

Artikel: Une curieuse mésaventure littéraire de Madame de Pont-Wullyamoz

Autor: Burnand, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-42172

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Une curieuse mésaventure littéraire de Madame de Pont-Wullyamoz

Depuis l'année 1798, celle de la révolution vaudoise, la « baronne » de Pont-Wullyamoz est en Autriche. Horrifiée des excès de la révolution française, qu'elle a vue de près, son mari étant capitaine au service de France, elle a craint le pire pour son pays natal; elle a émigré. La voici sur le pavé de Vienne, veuve de cinquante-cinq ans, avec son fils Alphonse âgé de quatorze ans, qu'elle a réussi à faire admettre à l'école des pages et qui deviendra, quelques années plus tard, chambellan de l'empereur François de Habsbourg, conseiller aulique et secrétaire privé de Metternich.

Les ressources de M<sup>me</sup> de Pont étant fort restreintes, elle doit recourir à sa plume pour parfaire sa rente de veuve d'officier.

Sa spécialité littéraire, si l'on peut dire, c'est le roman historique, qu'elle a contribué en même temps qu'Isabelle de Montolieu à mettre à la mode en Suisse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle résidait à Ferney, puis à Lausanne, dans sa belle propriété de Belleroche, au lieu qui porte aujourd'hui ce nom <sup>1</sup>.

A l'époque où se situe notre récit, la réputation de la romancière vaudoise a largement dépassé les frontières de son pays. Son livre le plus répandu, qui n'est pas oublié aujourd'hui, porte le titre: Anecdotes tirées de l'histoire et des Chroniques suisses, et contient une vie « romancée » d'Othon de Grandson. Léonore de Grailly (roman publié à Paris en 1797) a eu plusieurs éditions. « Chaque jour encore, écrit-elle, on en demande pour Pétersbourg, pour Vienne, pour Londres même ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous n'avons identifié cette propriété que récemment, grâce aux indications de M. G.-A. Bridel. C'est par erreur que dans notre ouvrage la Dame en Rose, nous avions situé cette propriété sur terre fribourgeoise.

1805. M<sup>me</sup> de Pont, accablée de soucis et de difficultés, vient de mettre la dernière main à un nouvel ouvrage en quatre volumes, Correspondance pittoresque et sentimentale ou Lettres de deux amies, écrites d'Evian en Chablais à Baden en Autriche.

Ce livre devait être l'occasion de la déconvenue dont nous désirons vous entretenir. A l'époque où nous avons achevé d'écrire l'Histoire de la Dame en rose nous ne connaissions que fort imparfaitement les détails de cette aventure. Ce n'est que plus tard, grâce au très regretté F.-Th. Dubois, que nous avons pu prendre connaissance d'un dossier de lettres de M<sup>me</sup> de Pont-Wullyamoz à Philippe-Albert Stapfer, dossier conservé à la Bibliothèque cantonale vaudoise. Ces lettres sont précisément relatives à cette affaire. Nous leur ferons pour le présent travail de copieux emprunts qui nous fourniront l'occasion de vous faire mieux connaître les qualités d'épistolière de notre compatriote. M. E. Martinet demandait récemment que sa correspondance, très supérieure à ses romans, fût autant que possible publiée.

Ayant achevé les Lettres de deux amies, non sans peine, M<sup>me</sup> de Pont se montre pleine de confiance dans le succès du livre:

En Suisse, écrit-elle, tout le monde l'achettera, c'est-à-dire qu'on l'achettera beaucoup; ici tout le monde l'achettera; en Russie on l'achettera beaucoup; en Pologne tout le monde.

Bien des gens voudront l'avoir, les uns pour les vues de Baden, les autres pour celles de Schönau, d'autres parce qu'il est question d'eux ou de leurs amis. Tous ceux qui vont chercher à Baden le plaisir ou la santé sont autant d'amateurs assurés.

Cet optimisme se trouve d'emblée justifié.

C'est un M. de Fouquet qui a été l'agent officieux des souscriptions à Vienne. La liste s'en allonge quotidiennement. Plusieurs centaines d'amateurs s'inscrivent — « des plus grands noms », écrit la baronne de Pont. Nous possédons un exemplaire portant le N° 591. Il est orné de l'ex-libris de la princesse Pauline de Hohenzollern-Hechingen. La Cour elle-même s'intéressait aux travaux de la romancière vaudoise.

Plus impatient que d'autres de voir paraître les Lettres de deux amies était sans doute le baron de Braun, dont la roman-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce travail a été présenté à l'Assemblée générale de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1945.

cière décrivait dans son livre, en quarante pages, les domaines et le parc enchanteur. Ce parc offrait autant d'attractions, de cascades, de labyrinthes, de gloriettes et de monuments allégoriques que le goût fastueux et déplorable de la société viennoise et du baron de Braun en particulier avait su en accumuler.

Le 25 août 1805, M<sup>me</sup> de Pont emballe son pesant manuscrit et le confie à un M. Strons en route pour la France, avec mission de le remettre aux soins de son répondant à Paris, qui n'est rien moins que Philippe-Albert Stapfer, ministre des sciences et des arts du Directoire helvétique, présentement ministre de Suisse auprès de Napoléon. Stapfer, personnage aussi laid qu'il était illustre, avec son crâne chauve en calebasse, son visage ratatiné et souffreteux, se trouvait être le petit-neveu de M<sup>me</sup> de Pont-Wullyamoz. M<sup>me</sup> Stapfer mère, en effet, était née Sophie-Louise Burnand, fille de Denys-Guérard, capitaine au régiment Royal américain.

Philippe-Albert s'étant toujours montré plein de déférence envers M<sup>me</sup> de Pont, celle-ci ne doute pas du succès de la mission dont elle le charge. Elle attend donc sa réponse avec assurance — avec impatience aussi, car elle souffre d'une chronique et harcelante impécuniosité.

Tous les amours-propres attendent (le livre), écrit-elle, et ma bourse se joint à eux pour vous presser de nous en donner des nouvelles... (Il sera) une petite ressource pour adoucir des privations multipliées au delà de mes forces et de mon courage.

Adieu mon cher cousin; Alphonse vous offre ses respects et croit en vous, parce que j'y crois; c'est un préjugé, je l'avoue, et cela ne dégoute pas des préjugés.

Malheureusement les semaines succèdent aux semaines, les mois aux mois sans apporter à M<sup>me</sup> de Pont la réponse si fébrilement attendue. Elle ne comprend rien à ce silence, écrit à Stapfer, qui ne répond pas ou ne rédige que des réponses vagues et dilatoires.

Enfin, le 15 juin 1806, elle reçoit un contrat d'édition signé d'un nommé Renard, 12 rue de Caumartin. A la surprise de la romancière, ce contrat comporte certaines réserves, à vrai dire légères. L'éditeur demande à l'auteur la permission de faire rectifier dans le manuscrit quelques fautes grammaticales et corriger certains passages (trois ou quatre) qui pourraient révé-

ler aux raffinés l'origine helvétique de l'auteur. Stapfer, qui commente le désir de l'éditeur Renard, annonce à sa tante que c'est une dame Lindsay et un M. Guizot qui se chargeront discrètement de ces corrections.

Qui pouvait bien être cette dame Lindsay? Une femme de ce nom vivait à Paris à cette époque. Son principal titre de notoriété était d'être l'amie de Benjamin Constant, dont M<sup>me</sup> de Pont avait bien connu la famille du temps où elle vivait elle-même à Seppey et Moudon, puis à Lausanne. M<sup>me</sup> Dorette Berthoud a bien voulu nous remettre au sujet de cette dame la note suivante, ce dont nous la remercions vivement.

Anna Lindsay était la fille d'un cabaretier irlandais de Calais, rousse, fort belle, et qui avait eu de nombreuses aventures. Au moment où Constant la connut à Paris (1803-1805 je crois) elle était la maîtresse attitrée d'Auguste de Lamoignon, ancien conseiller au Parlement, dont elle avait eu deux enfants. Elle devint la maîtresse de Benjamin Constant qui la lâcha bientôt, lui revint, la lâcha encore; mais elle ne quitta pas pour autant Lamoignon qui la faisait vivre et auquel l'attachait une vive reconnaissance. Elle était l'amie intime de Julie Talma qui fut sa confidente et qui était aussi l'amie (mais en tout bien tout honneur) de B. Constant. Anna Lindsay a servi de modèle à Ellénore, l'héroïne d'Adolphe. Du moins en grande partie.

La baronne de Constant de Rebecque a publié chez Plon, en 1933, sous le titre l'Inconnue d'Adolphe, toute la correspondance de Benjamin Constant avec M<sup>me</sup> Lindsay. Celle-ci mourut à Angoulême en 1820.

Etait-ce bien là la dame Lindsay que l'éditeur chargea de corriger la prose de la baronne de Pont-Wullyamoz? On n'en peut guère douter. Aucune autre femme de ce nom n'a laissé de trace dans la chronique littéraire ni mondaine. De plus M<sup>me</sup> de Pont parle d'elle, dans ses lettres à Stapfer, comme si elle la connaissait au moins de nom. Sa liaison avec Constant défrayait les conversations à Lausanne.

On peut se demander de quels titres M<sup>me</sup> Lindsay pouvait se prévaloir pour accepter la responsabilité dont Renard prétendait la charger. Il n'est pas suffisant de fréquenter les milieux littéraires, ni d'être l'amie d'un grand écrivain, ni de posséder un plumage brillant pour avoir du même coup une belle plume. La chronique ne dit pas que M<sup>me</sup> Lindsay ait composé des

romans. En revanche Barbier, dans le Dictionnaire des anonymes, lui attribue la traduction d'un ouvrage anglais sur la Vie privée des Romains (Paris, 1801). Dès lors, aucune objection capitale ne s'oppose plus à voir dans Anna Lindsay l'écrivain « de confiance » auquel Renard s'adressa.

Quant au jeune Guizot, faut-il l'identifier avec François Guizot, futur ministre de la Restauration?

François Guizot était né à Nîmes en 1787, d'une famille protestante. Il avait été élevé à Genève. Vers 1806 il approchait de sa majorité. Or, ses biographes écrivent qu'à dix-neuf ans Guizot vint à Paris avec sa pauvreté, son ambition, son orgueil et sa tristesse, qu'il entra comme précepteur dans la famille de l'ancien résident suisse auprès du Gouvernement français et fut introduit dans le salon littéraire de Suard où il connut les écrivains de l'époque. Ces détails cadrent fort exactement avec les conjonctures révélées par la correspondance que nous avons dépouillée. Le résident suisse était précisément Stapfer. De plus, le grand Guizot prenait volontiers la plume pour rendre service à quelque auteur, puisqu'en 1807, alors qu'une maladie interrompait les travaux littéraires de Demoiselle Pauline de Meulan, il lui offrit de se substituer à elle — ce qui aboutit à un mariage en 1812!

Bref, en dépit de la qualité des correcteurs éventuels, la clause stipulée par l'éditeur Renard ne se trouva guère du goût de M<sup>me</sup> de Pont. Son premier mouvement fut, sinon de se rebiffer ouvertement, au moins de présenter quelques objections.

Il est extraordinaire de proposer, à la distance où nous sommes, des corrections à l'auteur. J'ai envoyé mon manuscript; si l'on y trouve des fautes grammaticales, je consens qu'on les corrige, mais ma docilité ne va pas plus loin. Je ne doute pas qu'elles n'y soient en grand nombre, car je puis en faire par ignorance, par inadvertance et par habitude. Mais en se mettant à ma place (M<sup>me</sup> Lindsay) trouvera très simple que je me refuse à des corrections indéfinies dont le mérite même, en perfectionnant mon ouvrage, lui ôteroit le caractère particulier qui ne laisse pas d'attacher à l'auteur. Comme on aimoit sa mère telle qu'elle étoit, et non plus belle, qui de nous voudroit voir ses amis avec une perfection de plus qu'ils n'en ont pour se faire aimer de nous?

On le voit, M<sup>me</sup> de Pont, qui est une femme d'intelligence supérieure, ne se borne pas à répondre à la demande déconcertante par oui ou par non. Son esprit est sans cesse porté aux idées

générales et l'on trouve dans sa correspondance avec Stapfer, greffés sur ces premières réflexions, toute sorte d'aperçus originaux sur la littérature en général et le mouvement littéraire contemporain. A la fine observation que l'on vient de lire, la romancière en ajoute une autre, qui annonce des concessions.

Malgré cela, nous serions fâchés de voir nos amis dans un salon étranger avec un costume trop provincial et nous ne serions pas fâchés qu'ils fissent une toilette avant de se présenter dans le monde.

Toutesois M<sup>me</sup> de Pont répugne à confier à des étrangers le soin de procéder à cette toilette d'apparat:

Je ne puis m'accoutumer à plaire avec un autre visage, un autre esprit, d'autres moyens que les miens. La perfection « par saccades » dans un ouvrage imparfait seroit une bigarrure de carnaval.

Au surplus, le succès de ses œuvres précédentes est là pour attester qu'elle sait fort bien se tirer d'affaire sans l'intervention de quiconque.

Léonore de Grailly, écrit-elle encore à Stapfer, est allée toute seule sans cabale, non avec éclat mais avec succès, sans engouement faute d'amis, mais sans revers, parce qu'elle a plu comme une fille des champs dont la tournure est attrayante par elle-même, indépendamment de tout art et de toute combinaison. Elle a paru, on l'a trouvée agréable — on l'a vue et l'on veut encore la revoir.

Je meurs de peur en écrivant ceci qu'on ne me croye une glorieuse, une entêtée, qui croit en elle, et ne sent pas le besoin qu'elle a de conseils et de corrections, et qui dédaigne le prix de ce qu'on lui offre. Rien de tout cela, mon cher cousin, je crois à mes défauts plus qu'à mes moyens; je sais que c'est un défaut d'écrire à Vienne en français, qu'en Suisse même nous sommes encore trop éloignés de Paris pour ne pas écrire avec un désavantage extrême.

Notons en passant combien tous ces passages montrent le talent de plume de M<sup>me</sup> de Pont, son ton charmant, son sens des nuances — et du même coup l'outrecuidance des personnages qui prétendaient lui donner des leçons de style.

Après le plaidoyer pro domo qu'on a lu, Louise de Pont donne plus d'ampleur au débat et fournit à Stapfer une preuve de la justesse de ses goûts en comparant, sans fausse modestie, ses œuvres timides de provinciale et ses propres principes d'écrivain à ceux des vedettes du jour, spécialement des femmes de lettres dont elle discerne les faiblesses ou les mérites et les indique d'une plume légère, équitable, parfois acérée.

Je sens que Madame de Genlis a le mérite de la pureté de stile et de la tournure, sans compter sa profonde connaissance de la partie honteuse du cœur humain. Madame de Staël a pour elle le talent pur et simple, sans connaissance véritable du monde ni d'elle-même, sans tact, sans mesure. Madame Cottin, avec beaucoup de talent, est à cet égard au-dessous de Madame de Staël, qu'elle surpasse d'ailleurs à tout autre égard. Mais je la trouve au-dessus de Madame de Genlis et je lui trouve bien plus de véritable sensibilité qu'à ses deux rivales.

Interrompons ici la citation pour rappeler quelques détails sur ces femmes de lettres contemporaines de la romancière vaudoise.

Sur le compte de la fougueuse Corinne, chacun est renseigné — à peu près. M<sup>me</sup> de Pont porte sur ses écrits et sur sa personnalité un jugement non dépourvu de pertinence. Au reste elle connaissait personnellement sa compatriote pour l'avoir rencontrée en Suisse et à Vienne, mais leurs relations étaient plus mondaines qu'amicales.

Quant à la comtesse de Genlis, gouvernante des enfants de la duchesse de Chartres, c'était une femme d'une fécondité littéraire intarissable. Elle écrivit de nombreux ouvrages d'éducation, des livres pour les enfants, sans compter des biographies de femmes célèbres. M<sup>me</sup> de Pont ne pouvait connaître son œuvre la plus marquante, ses Mémoires, puisqu'ils ne furent publiés qu'en 1825. Les commentateurs écrivent que la lecture en est irritante à cause de la partialité et de l'immodestie de l'auteur.

Des trois femmes, M<sup>me</sup> Cottin était la préférée de M<sup>me</sup> de Pont, qui se trouvait en ceci d'accord avec l'opinion publique de son temps. M<sup>me</sup> Cottin n'écrivit que cinq romans, presque tous historiques: Claire d'Albe, Elisabeth ou les Exilés de Sibérie qui remportèrent un succès prodigieux. On dit de ces écrits qu'ils avaient un charme de mélancolie romantique, et dénotaient de la part de l'auteur plus d'imagination que d'observation. Sans doute les circonstances pathétiques de la vie même de M<sup>me</sup> Cottin créaient-elles entre M<sup>me</sup> de Pont et cette femme une obscure sympathie. Veuve à vingt-trois ans, M<sup>me</sup> Cottin, comme elle-même, dut recourir à sa seule plume pour vivre.

Ses portraits montrent son visage grave et sa coiffure pareille à celle d'une matrone romaine.

Ayant esquissé son jugement sur ses grandes émules françaises, la baronne de Pont continue sa missive à Stapfer:

Pour moi, je suis leur très humble servante, je n'ai ni le talent de Madame de Staël, ni le mérite de détail de Madame de Genlis, ni la réunion d'avantages que je reconnais être le partage de Madame Cottin. Tout cela n'empêche pas qu'on ne puisse me lire avec intérêt, et dans un moment où la Littérature française est au point méconnaissable où nous le voyons, le stile genevois <sup>1</sup> n'est pas ce qu'il y a de pis.

On voit que l'éternelle question des rapports de la littérature romande avec la littérature française ne date pas d'aujourd'hui...

Plus loin, M<sup>me</sup> de Pont se risque à prononcer quelques jugements sur les écrivains du sexe masculin, et non des moindres, puisqu'il va s'agir de Châteaubriand et de l'abbé Delille.

Que d'ouvrages faits à Paris par des gens de premier talent, et remplis de fautes que les étrangers ne se pardonneroient pas! Non peut-être des fautes de diction, bien qu'on en relève à chaque instant dans la production du moment et que vos journaux fourmillent de ces remarques — mais de fautes contre le jugement, le goût, ou les convenances du sujet. Quand on trouve dans le Génie du Christianisme les mots: « Sans examiner si Dieu a tort ou raison de... » ne croit-on pas rêver?

Vous parlez de l'Imagination 2. Il n'y a probablement pas de fautes de françois à lui reprocher, mais sûrement il y a des constructions obscures, et c'est au point que l'autre jour dans une assemblée de François et de Polonois gens d'esprit, gens de lettres, on proposa comme énigmes sept ou huit vers de ce poème, et le sens demeura inintelligible à tout le monde.

Madame de Staël n'est-elle pas barbare souvent à force d'esprit et de profondeur? On le lui passe en faveur de la cause. Mais la négligence douce et sans prétention ne peut-elle trouver grâce aussi? Il semble que ce soit selon. Si je parle gascon comme cet académicien de Toulouse à la servante de Fontenelle et que je dise « faites-moi lumière » pour « éclairez-moi » je conçois que cela est trop fort. Mais si tout simplement je me fais entendre, je me consolerois qu'on pût dire

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rappelons que M<sup>me</sup> de Pont composa plusieurs de ses livres à Ferney.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Imagination, était un poème didactique en huit chants de l'abbé Delille. Larousse formule à propos de la valeur littéraire de cette œuvre des réserves analogues à celles exprimées par M<sup>me</sup> de Pont.

mieux que moi (...). Il faut écrire un peu pour tout le monde et tous les momens et beaucoup de choses charmantes n'ont qu'un moment, ainsi que les roses, en fait de phrases à la mode.

D'ailleurs ce n'est pas à la gloire que je prétends, comme vous le croyez bien.

Ne croirait-on pas entendre George Sand disserter, dans la préface de François-le-Champi, sur l'emploi des locutions provinciales en littérature, et les droits du style familier en regard des droits du style noble?

Que ce soit un désavantage d'écrire hors de France, on a vu que M<sup>me</sup> de Pont le reconnaît. Pourtant d'autres ont réussi malgré la défaveur qui s'attache d'emblée aux écrivains du dehors.

Madame de Genlis a fait exception, car une foule de ses ouvrages ont été lus, quoique écrits en pays étranger. M. d'Antraigues et tant d'autres le sont de même <sup>1</sup>.

Quant à M<sup>me</sup> de Montolieu, qui écrivit en Suisse romande elle aussi, M<sup>me</sup> de Pont l'accuse d'avoir commis bien des négligences en matière de style, mais, dit-elle, « son roman de Caroline a pris (cependant) consistance d'ouvrage original, il a été traduit en toutes les langues, Dieu sait pourquoi. C'est là que M. Renard auroit pu faire main-basse, et M<sup>me</sup> Lindsay de la besogne. »

Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit plus sûr, plus facile et plus heureux d'écrire à Paris, mais il y a de la superstition dans l'effroi d'imprimer ce qui s'écrit ailleurs — et beaucoup de prétention en faveur de la médiocrité domiciliée à Paris...

On ne fait rien d'illustre dans les ornières, conclut M<sup>me</sup> de Pont en citant la châtelaine de Coppet; essayons un peu nos ailes, peut-être pourrons-nous voler.

\* \*

En fin de compte M<sup>me</sup> de Pont se résigne à accepter, en principe, quelques corrections purement formelles à son dernier roman.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le comte d'Antraigues, Alexandre de Launay, était un publiciste, aventurier politique, qui, d'abord constituant, émigra, voyagea en Italie, en Angleterre, comme agent des princes. Il fut assassiné à Londres en 1812.

Je remercie d'avance Madame de Lindsay des défauts qu'elle voudra bien faire disparaître de mon stile, et de ceux qu'elle y laissera pour cachet — car pour plaire il faut plaire avec ses défauts ou renoncer à plaire. Adieu.

A quoi elle ajoute ces mots qui ouvriront la porte à tous les abus : qu'elle se borne « à le mettre en bon français, en laissant toutefois subsister le plan ».

Sans doute M<sup>me</sup> de Pont acquiesça-t-elle de crainte que Renard refusât d'éditer si sa réserve n'était pas admise. En vertu de ce consentement, la fille du cabaretier irlandais de Calais, assistée de son complice l'étudiant Guizot à peine majeur, se mettent à la besogne — à supposer qu'ils ne l'eussent pas déjà commencée avant d'y être dûment autorisés.

Mais voici que des mois de nouveau se passent. C'est bien long, pour rectifier quelques bagatelles. C'est même quelque peu troublant.

Pourtant, pleine de confiance dans son représentant Stapfer, M<sup>me</sup> de Pont poursuit avec lui sa correspondance, mais on sent dans quelques lettres percer son anxiété. La mélancolie qu'on y lit n'est pas seulement l'écho de son impatience, mais celui de sa peine et des graves inquiétudes que suscite en elle la situation politique de l'époque.

Je ne vois pas plus que vous de sang froid l'horizon de notre patrie. Nous naviguons bien près du Maelström et le bruit et la présence du gouffre font frissonner les passagers les plus courageux... à moins qu'ils n'aient bien étudié leur Tacite. Nous serons bons à lire avec le tems, et M. Renard ne sera plus là pour s'effrayer de nos dictions sauvages.

Dans son exil, une joie illusoire devait ranimer momentanément l'espoir de la romancière. Je ne sais quelle bonne nouvelle Stapfer lui mande un jour, qui semblait présager le succès de son œuvre. Il s'agit sans doute de la promesse de gagner quelques publicistes en renom à présenter l'ouvrage au public.

Véritablement, mon cher cousin, votre bon succès m'a rendu ma gaieté, mais il nous reste à franchir le Rubicon des journaux, et ce gouffre des Débats me fait peur ; je vous laisse le soin de me concilier tous ces messieurs ; mais en vous voyant me répondre à la fois du Journal de

l'Empire et du Publiciste 1, j'ai cru mal lire; et j'ai recommencé à épeler. Ce talent de conciliation prouve bien que vous êtes né pour les choses difficiles.

Cet élan joyeux devait être de courte durée. Près de deux années se sont maintenant achevées sans que M<sup>me</sup> de Pont ait reçu de nouveaux renseignements au sujet de son roman. Elle commence à perdre patience. On la perdrait à moins.

Or, en dépit de son plaidoyer si documenté et de ses réserves formelles, pendant ce long délai le sort du livre dont elle s'était imprudemment dessaisie se scellait inexorablement, à son insu-

La baronne de Pont relance une fois de plus Stapfer, qui, pris entre l'arbre et l'écorce, l'enclume et le marteau, c'est-à-dire sa cousine, Renard et la correctrice, n'ose plus donner signe de vie. Il devine trop bien sans doute que le travail de M<sup>me</sup> Lindsay est en train de prendre des proportions alarmantes. Il ne sait pas moins que l'esprit et le cœur de sa parente sont harcelés d'inquiétude.

Dans les lettres qu'elle lui adresse, on sent percer sous la parfaite courtoisie de la femme du monde, la nervosité et une méfiance croissante.

Nous avons ici d'insupportables chaleurs, et j'en suis plus incapable que d'ordinaire de vous écrire dignement, car je voudrois fort ne pas ajouter l'ennui de la forme à l'ennui du fond, mais nul moyen d'être aimable sous la zone torride où nous vivons, en parlant des procédés de la rue Caumartin. Veuillez donc vous contenter des assurances de l'inaltérable amitié de sang et de l'invincible habitude qui me porte à vous aimer.

L. DU PONT-WULLYAMOZ née BURNAND DE SEPPEY.

L'amitié de sang, l'invincible habitude de vous aimer... C'est d'une cordialité mitigée.

Le 2 janvier 1807, dix-sept mois après l'envoi du manuscrit, M<sup>me</sup> de Pont reçoit enfin une lettre de l'éditeur Renard, destinée sans doute à préparer la romancière à la cruelle déconvenue

Il ne restait après 1800 qu'une dizaine de journaux politiques en France, le Moniteur, le Journal de Paris, les Débats sous le nom de Journal de l'Empire, la Gazette de France, le Publiciste et Mercure. D'importantes nuances séparaient sans doute le Publiciste des Débats. Napoléon plaça un censeur aux Débats en la personne de Fiévée, puis le confisqua en 1811.

qui l'attend. Il l'informe, avec force circonlocutions, que le manuscrit n'a pas été seulement corrigé en certaines de ses parties, mais mis en bon Français, en laissant toutefois subsister le plan.

La baronne réagit avec vivacité. Elle écrit à Stapfer:

Je suppose que Renard sait le Français et sait la valeur des termes qu'il employe. En conséquence je ne puis que m'attendre à voir mon style traduit par Madame Lindsay, qui n'a respecté que mon plan; il n'eût manqué que de le changer; et je l'aurais infiniment préféré; voilà comment on ne s'est permis aucun changement essentiel. Je ne puis qu'être indignée de ce manque absolu d'égards et de foi. L'ouvrage y eut-il gagné, je serois encore en droit de me plaindre; c'étoit ma propriété. Si la censure de Vienne, qui approuve mon manuscrit, arrête l'ouvrage de Madame Lindsay et de M. Renard, j'exige des dédomagemens... Mais quand l'ouvrage passeroit ici, quand il vaudroit mieux que le mien, ce seroit encore un punissable abus de confiance de la part de l'éditeur. Au surplus je crois pouvoir annoncer d'avance que tant d'indélicatesse et de témérité ne sont pas d'un heureux augure pour le talent. Quoi, dans un ouvrage descriptif, dont chaque mot peut être un coup de pinceau, dont chaque phrase doit avoir une intention, c'est à Paris que, sans connaître la Suisse, la Savoye ou l'Autriche, on se permet à l'insçu de l'auteur et malgré ses protestations, de ne conserver que le plan et de récrire son livre! C'est une véritable piraterie et je la crois neuve. Je cède à Madame Lindsay tous les lauriers qu'elle s'est préparés par son travail indiscret et que sous aucun rapport elle ne devoit entreprendre contre mon aveu.

Cette lettre, écrite en janvier, ne devait être expédiée qu'au mois d'avril 1807, date où M<sup>me</sup> de Pont reçut enfin le roman imprimé. La romancière se montre ulcérée de sa lecture.

Ce que Renard appelle un ouvrage remis en bon françois n'est qu'un ouvrage récrit platement et souvent germanisé. Il ne me reste qu'à le désavouer pour mien. Et j'admire qu'on ait manqué à ce point à la foi du commerce, et à votre confiance particulière. On me fait dire ce que je ne disois point, on fait disparaître ce que je voulois dire. Il y a telle phrase de Madame Lidsay où l'on compte quatre fois la particule Pas, sans parler de la foule d'adverbes, de conjonctions, d'épithètes. C'est le chaos.

Mais enfin (...) la question est de savoir non s'il étoit permis à Renard de refondre mon auvrage — c'est un attentat manifeste — mais ce qu'il a fait de mon ouvrage. Est-il en bon françois? Non, il est en détestable françois, Mais du moins a t-il rachetté ce défaut par

des tournures piquantes? Non. Tout ce qu'il y a d'incorrect est réuni à toute la platitude possible. Il est dialogué comme aurait pu dialoguer une femme de chambre ou quelque horloger monteur de Boëttes.

Le ton est parfois si mauvais qu'il faut croire que ce n'est pas là la touche d'une femme. C'est là qu'on trouve des regards enflammés d'amour... Et moi je dois passer pour l'auteur de ce fatras.

En un mot, d'un bout à l'autre l'ouvrage a été récrit, allongé, tronqué, fondu, refondu. Sans prétendre à la gloire, je ne sais point supporter la honte d'être l'auteur de ce plat ouvrage. Le françois de Madame Lindsay est nouveau. Ce qui vient d'être fait, ce qui s'est fait dans la journée, ne manque jamais d'être exprimé par elle à l'allemande. Je fus, nous fûmes, nous allâmes, nous admirâmes. Et c'est en écrivant ainsi qu'on blâme le style vaudois! M<sup>me</sup> L. se garantit du bien comme du mal, ce qu'on ne fait guère en bon français. Voyez p. 272 comment le goût de la botanique garantit de la paix de l'âme. Moi, dans mon style vaudois, je disais que ce goût est le garant de la pureté de l'âme. J'ajoutais qu'il est fait pour reposer des soucis du trône et distraire l'homme privé. Madame Lindsay dit qu'il est propre à reposer. Vous diriez une drogue médicinale dont on décrit les propriétés. Voilà ce qui s'appelle un goût charmant, une tournure piquante.

Partout où j'ai évité les hiatus elle me corrige. « Richard se décida à ... » Partout où j'ai évité de rimer la prose, elle ne manque pas de chercher la rime. Voyez à Schönau le troupeau magnifique et l'opulence rustique, rapprochés au point de choquer inévitablement l'oreille, ce qui n'existe que dans ses élégantes corrections; sans compter le regret qu'elle a de quitter ces bœufs et ces vaches. Dans le style vaudois on garde le regret pour ses amis. Si je dis de la douleur de N. qu'elle est prolongée, la parisienne ajoute incurable; et c'est ce que le style vaudois réserverait au cancer. Si le texte porte : quelle simplicité de mœurs, quelle touchante et profonde sensibilité, Madame Lindsay, hardie comme il appartient au talent, traduit : Quelle profonde et touchante sensibilité de mœurs. Voilà ce qui charme sans doute M. Renard, mais ce que je suis forcée de désavouer. Quatre volumes (...) hachés d'un bout à l'autre, de manière que ce qu'on y a laissé intact, par son isolement me devient à peu près aussi étranger que ce qu'on a substitué à mon ouvrage.

... Voilà le travail d'un an, l'attente de trois, engloutis en un instant sous la plume incorrecte, lourde, et le mauvais ton de ceux ou de celles qui sont oracles de M. Renard, et que, pour mon malheur, vous avez cru faits pour retoucher mon manuscrit. Cette hardiesse scélérate confond toutes les idées. Les éloges des journaux feront vendre l'ouvrage, mais ne peuvent relever l'auteur.

Adieu mon cher cousin, j'ai le cœur trop serré pour vous parler d'autre chose.

Comme on comprend l'indignation de la romancière! A mesurer l'agacement qu'éprouve un auteur à la moindre coquille qui dépare son texte, on s'étonne plutôt de la modération de son attitude. Il y avait de quoi devenir enragé.

Dès ce jour les lettres de M<sup>me</sup> de Pont à Stapfer ne seront qu'un cri d'amertume et même de dégoût — mais resteront rédigées dans le style de la bonne compagnie. La violence se contient. M<sup>me</sup> de Pont reste femme du monde.

Je voudrais pouvoir transcrire ici quelques lettres dans leur entier, où l'ironie le dispute à la froide colère. Voici quelques phrases entre cent montrant comme on peut écrire de façon cinglante sans se départir du savoir-vivre:

L'attente a été longue, et la catastrophe inouïe... C'est la Saint-Barthélemy exercée sur le style d'un bout à l'autre... Je rabâche un peu, c'est le moindre droit de ma position; ce n'est pas ma faute si l'on m'a estropiée, et si je crie un peu des suites de l'opération.

En réalité que s'était-il passé?

Ceci d'abord: M<sup>me</sup> Lindsay était d'origine étrangère et d'éducation assez fruste. Pour cette double raison, elle maniait le français avec moins d'élégance que la romancière vaudoise nourrie de belles-lettres. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les lettres de l'Irlandaise à Benjamin Constant. La plupart sont sans reproche du point de vue grammatical, mais certains passages sont rédigés en un style gauche qui décèle le « bilinguisme » de leur auteur. Il y avait donc de sa part une forte présomption à outrepasser le mandat initial, qui consistait à rectifier quelques locutions du terroir vaudois (à supposer qu'il y en eût, ce dont nous doutons), puis à se laisser gagner, de fil en aiguille, par un zèle intempestif aboutissant à la « correction » du texte entier.

Quant au jeune Guizot, on l'avait, paraît-il, choisi comme correcteur adjoint sous le prétexte qu'il savait l'allemand et le français. Grand ciel, comme si M<sup>me</sup> de Pont, du fait qu'elle était née à Lucens, canton de Berne, et vivait à Vienne, dût être suspecte de germanisme! Aussi la romancière juge-t-elle sans indulgence la part de Guizot dans le désastreux travail:

Quant au jeune homme qui sait les deux langues, et qui a laissé estropier les noms allemands et entacher le françois de germanismes

tels que « Je fus il y a une heure, etc. », il est constant qu'il peut être un bon écrivain français lorsqu'il tient la plume pour son compte, mais que, quand c'est pour moi, c'est tout autre chose.

De fait (M<sup>me</sup> de Pont en fut informée plus tard) Guizot avait à peine touché au manuscrit. La fille du cabaretier fut le seul artisan de ce beau travail.

\* \*

En raison des tripotages indécents qu'a subis l'ouvrage, il est malaisé de porter sur celui-ci un jugement quelconque. Nous pensons cependant qu'il était, dès avant les remaniements, le moins réussi de tous les romans historiques de M<sup>me</sup> de Pont-Wullyamoz. C'est plus une mosaïque qu'un roman. Il est composé d'un assemblage de lettres, enchevêtré de vieilles légendes poussiéreuses, recueillies dans des manoirs croulants que visitaient, soi disant, l'une en Chablais, l'autre aux environs de Baden, les deux amies, intarissables correspondantes. Les lettres intercalées sont agréablement rédigées, quoique maniérées, dans le goût de l'époque; les légendes sont ébouriffantes à souhait, mais le tout laisse une impression de confusion et de décousu.

A en croire M<sup>me</sup> de Pont, la fâcheuse correctrice fut seule responsable de cette confusion et de ce décousu. Nous n'avons aucune peine à l'admettre, car si les autres ouvrages de M<sup>me</sup> de Pont ne sont pas des chefs-d'œuvre du moins bénéficient-ils de la limpidité, de l'élégance et de l'aisance du style de l'épistolière.

En face du désastre dont elle était victime, aussi insultant pour elle-même que regrettable du point de vue purement commercial, la baronne de Pont-Wullyamoz ne se contenta pas des explications dénonçant la maladresse des correcteurs. Elle imagina ou devina des motifs plus compromettants pour eux. On lit de tels griefs entre les lignes du billet que voici:

Levrault, dont la faillite a paralysé les entreprises (c'était sans doute un éditeur sondé avant Renard) n'avoit pas demandé de corrections, ce qui fait supposer qu'il n'est pas sujet de la Dame qui règne sur Renard rue Caumartin, et me donne le regret de n'avoir été imprimée que par cet esclave qui porte les fers de l'Insulaire.

On a vu plus haut que M<sup>me</sup> Lindsay n'en était pas à une aventure près et prêtait le flanc à des suppositions de cet ordre. Sa liaison avec Benjamin Constant avait pris fin en 1801, et ne s'était renouée plus tard que d'une façon fragile.

M<sup>me</sup> de Pont va jusqu'à formuler des soupçons plus graves encore. Comme elle avait eu dès sa jeunesse l'esprit combatif et la plume mordante, elle n'ignorait pas que certaines gens lui gardaient rancune à Lausanne, ou la jalousaient. Elle crut donc discerner, à l'origine de sa déconvenue, l'intervention occulte d'un groupe qu'elle dénomma La Cabale. Elle mande à M<sup>me</sup> de Seppey:

On a craint de me laisser le grain de considération que le succès pouvoit me valoir, il était plus sûr de le prévenir. Il est inutile de se récrier sur cette horreur. Ceux qui l'ont faite sont des gens terribles (...). Les uns me font peur, et les autres me font pitié (...). Je voudrais bien donner à Caroline , cette explication nécessaire; mais sous le sceau du secret quant à l'artisan de ce brigandage; car il serait dangereux d'acculer le monstre au pied du mur. Mais il est permis de crier tout haut contre l'imprimeur libraire savoir Renard rue Caumartin; ce renard-là ne doit pas être ménagé et nous ne pouvons fouetter l'autre que sur son dos.

Qui pouvait donc être « l'autre », le monstre qu'elle redoutait, en le désignant, d'acculer, c'est-à-dire de provoquer?

Nous l'ignorons absolument et ne cherchons pas à le savoir. Il est préférable d'admettre que le dépit rendit M<sup>me</sup> de Pont injuste. Si elle avait eu des motifs de se défier de quelque personnage vivant dans l'entourage de M<sup>me</sup> Lindsay elle se fût rebellée d'emblée à la mention de ce nom, au lieu de s'incliner avec une sorte de déférence à l'annonce de son intervention.

D'ailleurs les biographes de M<sup>me</sup> Lindsay, s'ils la disent de naturel jaloux, d'esprit sec et un peu cassant, lui reconnaissent la noblesse et l'élévation du caractère. C'était l'opinion de Châteaubriand. C'était aussi celle de Julie Talma, son amie, qui a tracé d'elle un portrait en vers où on lit ce distique

Vous méprisez la vanité, Votre âme est généreuse et fière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La baronne de Guimps-Burnand, sa cousine.

Face aux véhémentes protestations de la romancière, il est intéressant de relever les attitudes des principaux responsables. Stapfer d'abord.

Il se montra consterné. Il n'avait certainement pas surveillé de près le travail des correcteurs, se fiant à leur savoir-faire. Vitupéré par M<sup>me</sup> de Pont, il écrivit sans aménité à l'éditeur, à en croire le début d'une lettre que lui répondit Renard, le 4 septembre 1807: « Je ne puis, Monsieur, qu'attribuer à la mauvaise humeur que vous donne Madame votre cousine, le stile amère (sic) qui règne dans votre lettre... »

Mais le malheur était consommé. Stapfer ne pouvait qu'invoquer l'autorisation donnée, et plaider son innocence personnelle.

 $M^{me}$  Lindsay joua également l'innocence et chercha à s'en tirer par la flatterie.  $M^{me}$  de Pont ne fut pas dupe.

A l'égard de la Dame qui, enchantée de mon ouvrage a pris la peine de le récrire, si je l'en eusse priée instamment, ce serait le chef-d'œuvre de la bonté et de la condescendance, mais comme j'ai tout au contraire protesté contre tout perfectionnement de sa part, c'est un attentat sans exemple, et non une témérité.

Renard enfin. Sa réponse à Stapfer qui le sommait de restituer le manuscrit original à son auteur, est d'un maître fourbe : une suite de faux-fuyants.

De quoi se plaint-elle, dit-il en substance; elle a la gloire; l'édition s'est épuisée en quelques semaines. Quant au manuscrit, impossible de le rendre: « Lorsque l'ouvrage a été mis sous presse, il a fallu le détacher par page et moitié de page pour le mettre entre les mains de plusieurs compositeurs. Je ne me suis nullement occupé de les réunir et elles sont restées chez l'imprimeur où on n'en a tenu aucun compte...» L'auteur doit en avoir le double « et peut le faire réimprimer comme bon lui semblera. Je ne la tracasserai nullement, j'ai des principes de probité invariables... La méfiance ne doit pas être portée à un si haut degré... Les journalistes d'un commun accord en ont fait une analyse méritée, succès, encore un coup, qui se rapporte tout entier à Madame de Pont.»

Pour comble, voici donc le manuscrit dépiauté, inutilisable — et pour unique consolation, des flagorneries. Renard avait peur, car l'affaire mettait en cause des principes de déontologie littéraire assez épineux, et M<sup>me</sup> de Pont envisagea l'idée d'intenter un procès.

Il est permis, ce me semble, de déranger un peu l'innocent plaisir qu'il trouve à jouir du succès d'un si beau tour, car il a fait trop lestement l'abandon de mes convenances pour que je sois disposée à me sacrifier aux siennes: Il est borné, dites-vous; tant pis pour lui; une autre fois il choisira mieux ses oracles; l'expérience est le trésor de tout le monde, et même les sots peuvent y puiser.

Mais à quoi bon la chicane? le malheur était sans remède. Les souscripteurs attendaient depuis trois ans. Désavouer publiquement le livre eût conduit à en compromettre la vente. M<sup>me</sup> de Pont, la mort dans l'âme, autorisa la livraison du livre. S'il connut à Paris un succès commercial grâce aux journalistes amis de Stapfer, l'accueil des Viennois fut réfrigérant. « Personne ici n'a même eu le front de m'en faire compliment. En Suisse, on n'en revient pas, car la platitude et le trivial du style encore plus que sa barbarie détruit absolument l'intérêt du plan. »

Voici la conclusion mélancolique qu'on trouve dans une dernière lettre à Stapfer: « Cette affaire a fait le bonheur du seul Renard, puisque vous avez eu l'embarras, moi la honte et lui le profit. »

En dernière analyse nous pensons que, jugée froidement, la mésaventure résulta d'une fâcheuse accumulation de malentendus et de bonne volonté maladroite de la part de quelques personnes évoluant autour de l'éditeur Renard, et non, comme disent je crois les juristes, d'une intention «dolosive» quelconque.

\* \*

M<sup>me</sup> de Pont, vieillissante, eut le loisir de remâcher sa déception pendant cinq années encore. Elle n'écrivit plus. Elle succomba à une affection pulmonaire chronique le 13 octobre 1814, vaillante et digne comme elle avait vécu, sans avoir revu son cher pays natal. Ce que je demande au lecteur, si par le plus grand des hasards la Correspondance de deux amies tombe sous ses yeux, c'est de ne pas juger du talent de M<sup>me</sup> de Pont-Wullyamoz d'après ce livre mutilé. Quelques-uns de ses autres romans sont à la Bibliothèque cantonale. Mais surtout qu'on lise ses lettres, dont on a pu goûter ici la verdeur et l'élégance. S'il s'en trouve d'inédites dans quelques archives, le biographe de la Dame en rose en prendra connaissance avec avidité.

René Burnand.